ÉLIE DUCOMMUN
LE MUSÉE DE LA GUERRE ET DE LA PAIX À LUCERNE
L'EXPOSITION UNIVERSELLE DE PARIS

par Peter VAN DEN DUNGEN [1]

C'est un grand plaisir de participer une deuxième fois à une manifestation commémorant ce grand homme suisse et genevois, Elie Ducommun, presque totalement oublié, même dans sa ville natale, jusqu'à il y a peu d'années.

Je tiens à exprimer ma profonde reconnaissance à Monsieur Roger Durand pour les diverses initiatives qu'il a prises pour combler cette lacune et grâce à qui nous nous rencontrons ici pendant deux jours.

Au début de ma conférence, j'aimerais montrer quelques images de ce dont nous parlons, c'est-à-dire le rôle qu'Elie Ducommun a joué pour le succès du Musée international de la guerre et de la paix, qui ouvrit ses portes à Lucerne en juin 1902. Malheureusement, ce musée n'a pas survécu à la fin de la Première Guerre mondiale. On pourrait dire que c'était chose juste, parce que le musée fut créé, précisément, pour éviter cette guerre. Commençons avec le présent.

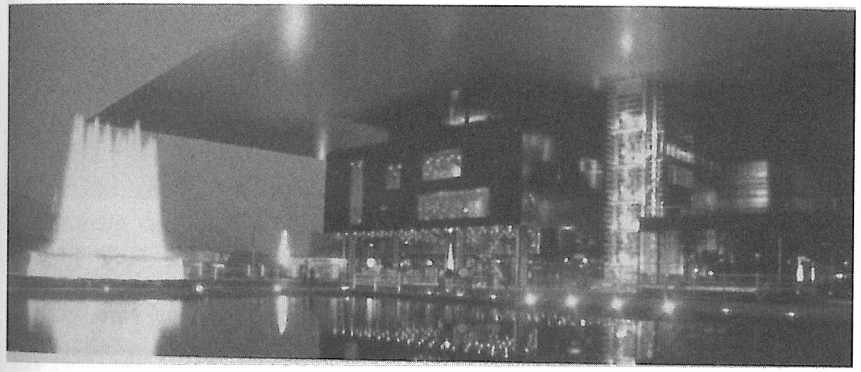

[1] Professeur au Department of Peace Studies, University of Bradford, Grande-Bretagne. L'auteur remercie Roger Durand d'avoir relu son texte en français.

Die anläßlich des eidgenössischen Schützenfestes von 1901 erbaute Festhalle beherbergte während einiger Jahre das »Internationale Kriegs- und Friedensmuseum«. Abgerissen 1932.

Musée de la guerre et de la paix à Lucerne

Le Centre de la culture et des congrès de Lucerne a été inauguré, il y a cinq ans. Ce bâtiment gigantesque et spectaculaire a été créé par le fameux architecte français Jean Nouvel. Il se trouve à côté de la gare centrale, au bord du lac des Quatre-Cantons, exactement là où arrivent et d'où partent les bateaux de plaisance. Aujourd'hui, comme c'était déjà le cas au début du XX^{e} siècle, il n'y a pas de lieu qui soit plus central ou plus important dans cette ville pittoresque qui vit du tourisme.

Or, au même endroit se trouvait le Musée international de la guerre et de la paix, inauguré le 7 juin 1902. Ce bâtiment remarquable avait été construit deux ans auparavant pour les fêtes de tir en 1901. Peu après, les autorités municipales avaient mis cet immeuble provisoire à la disposition de Jean de Bloch, le créateur du musée.

Qui était Jean de Bloch ? On pourrait assurément établir une intéressante comparaison entre lui et Elie Ducommun. D'abord, ce qui les unit (de façon négative), c'est l'oubli quasi total dans lequel ils étaient tombés, nonobstant leurs très grands mérites. Ils sont quasiment contemporains. Tandis que le Suisse est secrétaire général de compagnies ferroviaires pendant de longues années (1872-1903), le Polonais préside plusieurs compagnies ferroviaires en Russie impériale, ayant débuté très jeune comme constructeur de lignes ferroviaires. Né en 1836 (trois ans après Ducommun) dans la ville de Radom en Pologne russe, il devient le type de l'entrepreneur par excellence qui joue un rôle central dans le développement économique et social de son pays. Banquier, homme d'industrie, et – surtout – constructeur de lignes ferroviaires et de stations de gare, il fut un bel exemple de self-made man. Issu d'une famille juive pauvre, il devint très vite millionnaire grâce à son esprit d'entreprise.

Pendant les années soixante et septante du XIX^{e} siècle, la construction des chemins de fer, aussi et surtout dans l'empire russe, est fortement influencée et stimulée par des considérations de stratégie militaire. Rien d'étonnant donc que de Bloch s'intéresse aussi aux questions concernant la guerre et la paix. Plus précisément, il se demande quelles seraient les conséquences tant économiques que politiques et sociales d'une guerre future entre les grandes puissances.

En 1890, de Bloch commença ses recherches qui aboutirent, en 1898, à la publication de sa grande œuvre, en six volumes : *La guerre.* Ecrit en russe, l'ouvrage fut immédiatement traduit (par les soins de l'auteur lui-même) en polonais, en français et en allemand. Dans cette œuvre monumentale, prophétique et sans pareille dans toute la littérature militaire, il démontrait

Jean de Bloch, 1836-1902

– d'une manière empirique – qu'une guerre entre les grandes puissances européennes ne ressemblerait à aucune guerre connue dans l'histoire, du fait que sa nature était devenue extrêmement destructrice. Pour de Bloch, la conclusion était inéluctable et incontestable : une telle guerre devait être évitée coûte que coûte. Seul parmi ses contemporains (y compris, bien sûr, les prétendus experts militaires), il avait précisé le caractère d'une nouvelle grande guerre – sa durée, ses pertes énormes, les perturbations sociales – menant aux révolutions. Une guerre future ne ressemblerait à rien de moins *qu'un rendez-vous avec la mort.* Nous savons qu'il n'a pas exagéré : presque dix millions de soldats ont perdu la vie pendant la Première Guerre mondiale.

Ce n'est pas par hasard si son livre sortit de presse en même temps que le fameux manifeste pour la paix du tsar Nicolas II. Ce texte impérial allait provoquer, l'année suivante (1899), une grande conférence officielle, la première conférence de la paix, tenue à La Haye. En effet, pendant les recherches pour son livre, de Bloch avait été reçu à mainte occasion par le tsar en audiences privées pour lui expliquer la nature d'une guerre future.

A la suite de la publication de son œuvre, de Bloch était préoccupé, voire obsédé : il voulait répandre le plus possible sa thèse effrayante d'une guerre future, et la nécessité absolue de l'éviter. Il craignait que toute l'Europe fût en train de marcher, aveuglément, vers un abîme que lui seul, semble-t-il, devinait. Afin d'atteindre un grand public, il prononça des conférences populaires, organisa des expositions avec des projections lumineuses et des graphiques, etc.

Tous ces efforts de propagande aboutirent à l'ouverture, en 1902, de "son" musée à Lucerne. Tragiquement, le père du musée n'assisterait pas à son inauguration. Epuisé par ses efforts inlassables, il fut emporté par une crise cardiaque au début de l'année, à Varsovie. L'ouverture du musée fut une manifestation importante, réunissant quelque deux cents leaders du mouvement pacifiste international, ainsi que des députés, des diplomates, des hommes d'Etat et des officiers suisses. En effet, le musée fut réalisé grâce à la collaboration étroite avec des militaires. Le premier directeur du musée était l'un d'eux. La cérémonie d'ouverture fut présidée par Frédéric Passy et la baronne Bertha von Suttner.

Passy avait partagé, six mois auparavant, le premier prix Nobel de la paix avec Henry Dunant, tandis que la baronne allait obtenir le même prix, en 1905.

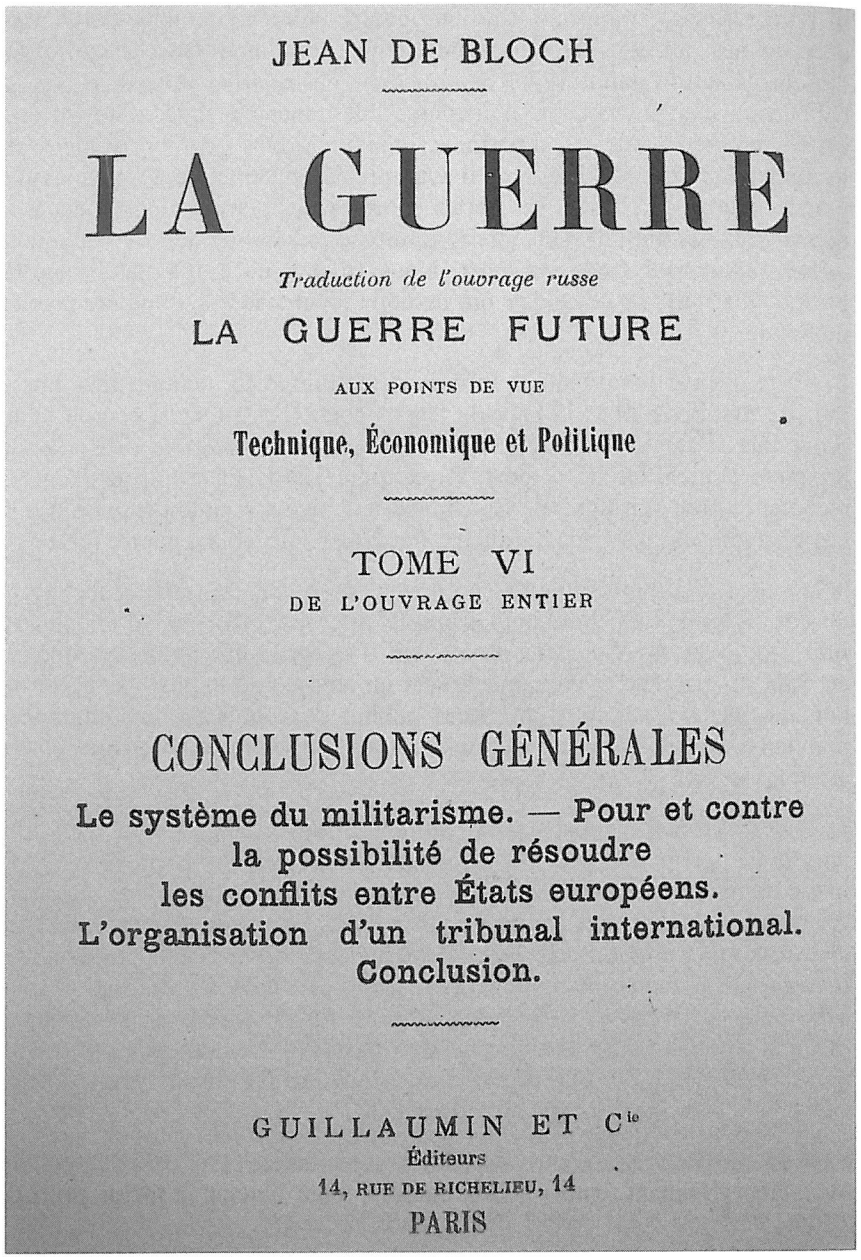
JEAN DE BLOCH

LA GUERRE

Traduction de l'ouvrage russe

LA GUERRE FUTURE

AUX POINTS DE VUE

Technique, Économique et Politique

TOME VI

DE L'OUVRAGE ENTIER

CONCLUSIONS GÉNÉRALES

Le système du militarisme. — Pour et contre
la possibilité de résoudre
les conflits entre États européens.
L'organisation d'un tribunal international.
Conclusion.

GUILLAUMIN ET Cie
Éditeurs
14, RUE DE RICHELIEU, 14
PARIS

Il va sans dire que le secrétaire général du BIP participait à cette cérémonie.[2] Dans un article qu'il publia dans la *Correspondance bi-mensuelle*, il relata que la cérémonie avait été solennelle et touchante au-delà de toute prévision. En somme, concluait-il, la journée avait été parfaitement réussie et l'on ne pouvait qu'en féliciter la famille de Bloch, le comité d'organisation du Musée et les autorités municipales.[3]

Elie Ducommun a survécu quatre ans à Jean de Bloch puisqu'il est décédé en 1906. Concernant les relations entre les deux pacifistes, et plus particulièrement en ce qui concerne l'appui apporté par Ducommun au Musée de la guerre et de la paix, on peut traiter ce sujet dans une triple perspective :

- L'exposition présentée par le BIP (y compris une description de l'œuvre de Jean de Bloch) à l'Exposition universelle, tenue à Paris en 1900. On peut considérer cette description comme préfigurant le musée de Lucerne.
- La construction du musée lui-même.
- La gestion du musée après la mort de son fondateur jusqu'à la mort de Ducommun lui-même. Ce dernier aspect concerne aussi le Fonds de Bloch dont Ducommun fut l'administrateur principal, pendant les presque cinq dernières années de sa vie.

La gestion du Fonds de Bloch

Elie Ducommun présidait un petit comité, créé au sein du secrétariat du BIP, pour gérer une donation constituée par Jean de Bloch pour la continuation de la propagande de ses idées après sa mort. Il l'avait doté d'une somme de 50 000 roubles argent (environ 131 000 francs de l'époque) en précisant que cette somme devait être dépensée en dix ans. De cette façon, un dixième du capital était disponible chaque année, auquel s'ajoutaient les intérêts.[4]

---

[2] Grand admirateur de Jean de Bloch, Elie Ducommun s'efforça inlassablement de propager ses idées.

[3] « Inauguration du Musée de la guerre et de la paix », pp. 72-73, dans la *Correspondance bi-mensuelle*, vol. 7, n° 11, 10 juin 1902.

[4] Legs de M. Jean de Bloch, dans BIP, *Séance de la Commission du Jeudi 3 avril 1902* [procès-verbal] ; IPM-IPB, Boîte 248, Doc. 2. Pour le texte intégral du codicille du 29 décembre 1901 à son testament du 4 décembre 1901 établissant ce legs, voir le *XIe Rapport du BIP sur sa gestion et ses comptes du 1er juillet 1901 au 30 avril 1902*, p. 5 ; IPM-IPB, 248/2.

Soulignons que ce Fonds de Bloch était, selon toute vraisemblance – comme d'ailleurs son grand livre et son musée – une institution unique et sans précédent. Tandis qu'aujourd'hui nous connaissons de grandes fondations philanthropiques privées (Carnegie, Ford, MacArthur, Rockefeller, pour ne nommer que les plus anciennes et renommées aux Etats-Unis) qui accordent des subsides pour des recherches et des activités soutenant la promotion de la paix, au début du XX^{e} siècle cette sorte de philanthropie était largement inconnue. Il est intéressant de noter que, outre Jean de Bloch, deux autres hommes d'affaires (d'ailleurs ses contemporains) ont légué des capitaux énormes pour la cause de la paix : Alfred Nobel et Andrew Carnegie. Ils étaient plus fortunés que de Bloch, de sorte que leurs fondations existent toujours et que leurs noms sont bien connus aujourd'hui encore. Il est fort regrettable que celui de de Bloch soit oublié – alors que ses propres mérites (abstraction faite de l'argent légué pour la cause de la paix) comme chercheur de la paix, comme éducateur à la paix et comme peace lobbyist – sont sans pareil et pourraient avantageusement rivaliser avec la contribution personnelle d'un Nobel ou d'un Carnegie à la cause de la paix.

Parmi toutes les tâches qu'assumait Ducommun comme secrétaire général du BIP, la gestion du Fonds de Bloch ne fut pas la moindre. Moins de deux mois après la mort du mécène, Ducommun avait fait le nécessaire pour que ses vœux, exprimés dans un codicille, puissent être mis en pratique. Dans la séance de la Commission du BIP tenue le 3 avril 1902 à Monaco, il fournit – au nom du Comité permanent du BIP – des informations sur le legs de Bloch et sur les démarches qu'il avait entreprises auprès des autorités du canton de Berne pour la reconnaissance de la Fondation Jean de Bloch comme institution d'utilité publique (entraînant le contrôle de sa gestion par l'Etat et l'exemption des impôts). En outre, et ce qui était plus important encore, il rapportait que, de concert avec la famille du défunt, un programme d'activités avait été rédigé ainsi qu'un budget pour la première année. Après que Ducommun a donné connaissance de ce programme, la Commission décida d'autoriser le Comité permanent du BIP à accepter le mandat qui lui était conféré par les dernières volontés de feu M. Jean de Bloch.[5]

Il n'est pas étonnant que la famille de Bloch ait accepté le programme car il avait été élaboré avec Henri de Bloch, le fils du défunt, à partir d'un

[5] Voir le procès-verbal de la séance de la Commission du jeudi 3 avril 1902 ; BIP, 248/2.

mémoire sur la propagande pacifique rédigé par M. Hovelacque. Une lettre qu'Henri de Bloch envoya à Ducommun apporte des précisions utiles :

> Lors de notre entrevue à Berne, je vous disais que mon père m'avait demandé par une lettre privée de me guider, au moment d'élaborer ensemble avec vous un programme pour l'emploi à faire de son legs, par un mémoire qu'il avait écrit pour la compétition du prix Nobel.[6]
>
> Monsieur Hovelacque, inspecteur général de l'Instruction publique en France, un grand ami de feu mon père et son collaborateur pour le mémoire précité, m'a donné un brouillon de ce mémoire. Malheureusement ce travail que je vous montrerai lors de mon prochain voyage à Berne ne donne que des idées fort générales et n'est pas suffisant pour donner une idée claire des intentions de feu mon père. Par contre de nombreuses conversations et discours de feu mon père avec M. Hovelacque pouvaient indiquer beaucoup plus clairement les projets du légateur.
>
> M. Hovelacque a eu l'extrême obligeance de m'envoyer une longue lettre donnant le résumé très exact de ces projets – je considère donc cette lettre comme le fil conducteur principal que nous devrons suivre en élaborant notre programme.
>
> Je vous envoie la copie de cette lettre et j'espère que vous serez aussi agréablement impressionné que je l'ai été moi-même en voyant la parfaite similitude des idées contenues dans cette lettre avec vos propres projets que vous m'avez si clairement expliqués lors de notre trop courte entrevue.
>
> Vous voyez donc, Monsieur, qu'il nous sera fort facile de tomber d'accord et de projeter un emploi de l'argent qui soit profitable à la grande cause de la propagande de la paix, conforme aux idées du défunt et en même temps sympathique à vous, Monsieur, qui êtes le mandataire principal du légateur.
>
> Je viendrai à Berne vers la fin du mois de Mars, probablement dans le courant de la semaine sainte et apporterai avec moi le montant du legs tant en argent comptant qu'en papiers russes d'un placement absolument sûr et rapportant 4.5 %.[7]

De son côté, Hovelacque commençait ainsi sa longue lettre à Henri de Bloch, le 22 février (1902) : "Voici brièvement d'après mes souvenirs

[6] Varsovie, le 1er mars 1902, sur papier de deuil.
Deux copies de ce mémoire de 80 pages se trouvent dans les archives de la Bibliothèque de l'Institut Nobel Norvégien à Oslo. Pour plus de détails, voir Peter VAN DEN DUNGEN, *Jan Bloch and the Inaugural Nobel Peace Prize (1901)*, Oslo, The Norwegian Nobel Institute Series, vol. 3, n° 2, 2003, 27 p., notamment pp. 17-21.

[7] BIP, ibidem, 248/3.

personnels, des conversations avec M. de Bloch, ses lettres, quelles me paraissent avoir été ses idées sur la propagande pacifique". Il faisait référence à un véritable plan de campagne pour la diffusion des idées pacifistes du défunt :

> 1. Comme vous le savez [...] M. de Bloch croyait peu à l'efficacité des appels au sentiment pur. Les développements sur les horreurs de la guerre, les discours humanitaires ont fait leur temps ; il faut ajouter aux arguments d'ordre sentimental ressassés et connus des arguments d'ordre scientifique et pratique ; il faut donner aux masses une idée précise et complète de ce que serait une guerre aujourd'hui entre grandes puissances, faire toucher du doigt à chacun son intérêt immédiat du maintien de la paix, à la diminution des charges militaires.
>
> Pour atteindre ce résultat M. de Bloch voyait deux ordres parallèles de propagande : le plus efficace par les conférences populaires organisées largement en Allemagne, en France, en Angleterre, en Italie ; le deuxième, la propagande par les brochures à 10 centimes, résumés très sommaires, très clairs, très populaires des idées de son livre sur la Guerre.
>
> A ce deuxième mode de propagande se rattachait dans sa pensée, la propagande par les tableaux graphiques déposés dans les salles de lecture des Universités populaires en France et des organisations similaires en Angleterre. Ces tableaux auraient été la reproduction photographique des tableaux préparés par lui pour l'Exposition universelle. Mais, à mon avis, il eût mieux valu simplifier et réduire fortement ces tableaux trop chargés d'une lecture peu facile, n'en retenir que l'essentiel et faire reproduire par tel procédé rapide et peu coûteux à un très grand nombre d'exemplaires ces tableaux simplifiés, peu nombreux, très clairs.
>
> 2. Pour entrer dans les détails de ces deux ordres de propagande pacifique, je résumerai les idées de M. de Bloch sur l'organisation à donner aux conférences ; sur la propagande par la brochure, je suis peu renseigné, n'ayant jamais pu en discuter les détails avec M. de Bloch.
>
> A. – Conférences. Le premier principe était de rechercher toujours l'actualité, d'éviter toute propagande vague et trop générale. Ainsi, en Angleterre, en France et en Allemagne, la guerre Sud-Africaine devait former le noyau et le point de départ de ces conférences [...] M. de Bloch comptait faire une campagne dans la presse et entretenir le public incessamment sur la nécessité de réduire à un an le maintien des troupes sous le drapeau. Il faudrait si possible réunir les articles déjà publiés à ceux que M. de Bloch avait presque terminés, en faire une brochure et la répandre largement à la Chambre des Députés et au Sénat de toute façon ; il serait bon d'organiser parmi les séries de conférences sur la guerre, des séries sur le service militaire d'un an : aucune question n'intéresse plus ni ne touche de plus près les masses ici.

> B. – C'est donc en partant d'une question limitée, actuelle, d'intérêt puissant, que M. de Bloch comptait arriver à exposer ses idées générales. Il y avait donc trois ou quatre types de conférences. Conférence unique ou double sur la guerre du Transvaal, conférence unique ou double sur le service militaire d'un an ; séries plus développées de conférences sur la guerre du Transvaal (4 ou 5), sur la guerre en général, sur les conséquences économiques de la guerre. Pour l'organisation pratique de ces conférences, M. de Bloch comptait faire appel aux Universités populaires partout, aux Sociétés pour la Paix. Il leur aurait fourni lanterne magique, cinématographe (ambulant), séries complètes de projections ; et de plus un texte explicatif sommaire ou même une conférence entière ; au besoin, il comptait doter certains centres d'une somme suffisante pour dédommager un conférencier ambulant ; dont le métier aurait consisté à aller d'Université populaire en Université populaire faire les conférences avec projections [...]
>
> 3. Cette propagande par le livre et la conférence exige que les travaux de M. de Bloch soient tenus à jour, que l'on soit constamment au courant des transformations modernes qui diminuent ou augmentent la valeur des arguments employés par M. de Bloch en faveur de sa thèse. Pour cela, il faut que l'on poursuive des enquêtes sur les questions techniques et que l'on suive les développements militaires divers [...] et que l'on encourage, d'autre part, les enquêtes sur les conséquences économiques de la guerre. Pour le militaire, il faudrait, je suppose faire appel au Colonel Le Marchand [...], au Capitaine Picard [...] en France ; à M. Long, *Review of Reviews*, à Londres, qui doit connaître les spécialistes militaires qui travaillaient pour M. de Bloch en Angleterre. Pour le côté économique, à la Commission des Economistes nommés en 1900 à Paris, dont le Président est M. Levasseur, membre de l'Institut. Le meilleur moyen d'arriver à quelques résultats serait de fonder des prix de fr 500 ou de fr 1 000 par exemple pour les meilleurs travaux sur ces Questions [...]

Hovelacque concluait ainsi sa substantielle lettre :

> Telles brièvement me paraissent être les dispositions les plus conformes aux idées de M. de Bloch, à ses désirs. – Si elles rencontrent l'approbation du bureau de Berne, je serais heureux en faisant appel à mes souvenirs, en consultant tels amis à Paris [...] d'apporter plus de précision à la détermination des moyens d'exécution. Ai-je besoin d'ajouter que je reste toujours entièrement à la disposition de M. Ducommun comme à la Vôtre ? Rien ne me serait plus agréable que de sentir que pour ma faible part, je collabore aux idées de M. de Bloch.

De sa lettre, et aussi de celle que Henri de Bloch envoyait à Ducommun quelques jours plus tard (reproduite ci-dessus), il est évident que Hovelacque et Jean de Bloch avaient des relations étroites qu'il serait intéressant de découvrir plus en détail. Pour le moment, nous pouvons simplement noter que, en ce qui concerne sa campagne d'information destinée au grand

public, Jean de Bloch n'aurait pas pu faire mieux que de solliciter l'inspecteur général de l'Instruction publique en France. Ce seul fait montre encore une fois le professionnalisme exceptionnel du pacifiste défunt. Les idées contenues dans la lettre de Hovelacque étaient sans doute utiles pour Ducommun, et on trouve leur influence dans le programme adopté par la Commission du BIP dans sa séance du 3 avril 1902.

Intitulé *Travaux à prévoir pour l'exécution des volontés de feu M. le Conseiller Jean de Bloch par le BIP*, ce programme servait de fil conducteur à Ducommun pour toutes les délibérations du comité. Comme nous le verrons, il contient non seulement les grandes lignes à suivre, mais également des suggestions très précises et pratiques. En voici le texte intégral :

> 1. Tenir à jour et compléter les travaux de M. de Bloch, notamment son grand ouvrage sur la Guerre de l'Avenir, au moyen des données de statistique et des pièces officielles qu'on pourra se procurer sur les conséquences économiques et les enseignements des guerres les plus récentes, avec le concours d'auxiliaires scientifiques capables de tenir ce travail à la hauteur des connaissances modernes.
>
> Aviser chaque année la famille de Bloch des résultats de cette étude, qui seront consignés, quand cela paraîtra utile, en des annexes à l'ouvrage de M. Jean de Bloch.
>
> 2. Propager le plus possible les idées de M. Jean de Bloch sur les conditions dans lesquelles se ferait une guerre future en Europe. A cet effet, envoyer aux bibliothèques publiques et aux bibliothèques des Universités des exemplaires du travail de M. de Bloch, en plusieurs langues, résumant son grand ouvrage, ainsi que les suppléments à publier d'après le chiffre 1 ci-dessus.
>
> Prendre les mesures nécessaires pour éditer et vendre, le plus largement possible, des brochures à bon marché sur le même sujet, écrites pour les masses.
>
> Déposer dans les salles de lecture des Universités populaires en France et des organisations similaires en Angleterre et ailleurs, des tableaux graphiques semblables à ceux qui ont été exposés à Paris, mais simplifiés et rendus très clairs.
>
> 3. Engager des conférenciers à aller répandre les idées de M. de Bloch par la parole, après en avoir fait une étude très sérieuse. Leur fournir, à cet effet, des appareils et des verres à projection dans la mesure du possible.
>
> Les conférenciers rechercheront toujours l'actualité, éviteront toute propagande vague et trop générale et, par exemple, prendront pour point de départ et de comparaison la guerre Sud-Africaine, en montrant, d'après les incidents de cette guerre, les transformations survenues dans la tactique militaire, leurs conséquences pratiques et économiques, ainsi que l'inutilité des armements et du long service militaire.
>
> 4. Ouvrir, sous la surveillance du BIP, un local pour les écrits se rapportant aux travaux de M. de Bloch et tenir un catalogue de ses écrits à la disposition des personnes qui voudraient les consulter.
>
> 5. Faire étudier, sur la base des démonstrations de M. de Bloch, la solution pacifique qui pourrait être donnée aux litiges internationaux et éclairer le public sur cette solution avant que les esprits s'aigrissent et que de fausses appréciations deviennent dominantes.
>
> 6. Contribuer par des subsides à la rédaction et à la publication d'une Encyclopédie de la Paix, où les personnes qui étudient les questions se rapportant à l'œuvre pacifique trouveraient, classés par ordre alphabétique, tous les renseignements nécessaires, scientifiques, historiques et biographiques, des informations sur les sujets traités dans les réunions de la Paix, des chiffres de statistique et des notices bibliographiques, en mettant surtout en lumière les points les plus saillants de l'argumentation de M. de Bloch.
>
> 7. Examiner quels sont les points sur lesquels il serait utile de faire compléter ou préciser, au moyen de concours publics, les thèses établies dans les ouvrages de M. de Bloch (ibid.).

Durant sa vie, Ducommun présida toutes les séances du comité qui gérait ce Fonds, et qui eurent lieu en moyenne tous les deux mois pendant près de cinq ans : de 1902 à 1906. Les membres du comité appartenaient aussi au Comité permanent du BIP, c'est-à-dire les trois membres suisses qui habitaient à Berne : Elie Ducommun, Henri Morel et le professeur Ludwig Stein de l'Université de Berne. Il semble pourtant que Ducommun ait fait presque tout le travail et que la contribution de ses deux collaborateurs se soit limitée largement à approuver ses idées, propositions et décisions. Signalons toutefois une exception : le concours ouvert par la faculté de Philosophie de l'Université de Berne pour une thèse de doctorat sur *La philosophie de la paix*, dont le professeur Stein avait pris charge.[8]

Du vivant de Ducommun, le comité s'est réuni 31 fois. C'est son président qui en rédigeait les procès-verbaux, très clairs et informatifs, principalement dans un cahier de 67 pages dans lequel il a noté systématiquement les décisions prises, mais aussi les membres présents, les heures

---

[8] Relevons que le thème du concours était plutôt général ; il ne s'accordait guère avec l'ultime point du programme dont le texte intégral vient d'être cité plus haut. En outre, seuls des étudiants de l'Université de Berne pouvaient participer au concours.

d'ouverture et de levée de chaque séance ; chaque compte rendu est signé par les membres présents. Il va sans dire que ce Fonds de Bloch intéressait beaucoup les pacifistes et les sociétés de la paix, vu qu'il distribuait des subsides. Or, le mouvement pacifiste – en ce temps-là, comme maintenant – manquait de moyens pour financer ses activités. Par conséquent, Ducommun recevait nombre de demandes qui nécessitaient de sa part des réponses pleines de tact. A cet égard, un de ses correspondants les plus infatigables fut Alfred H. Fried qui lui soumit maintes propositions pour la publication de brochures et autres travaux visant à répandre l'œuvre de Jean de Bloch ; chaque année il arrivait avec de nouvelles propositions ! On ne peut qu'admirer la façon avec laquelle Ducommun réagissait : clarté, fermeté, patience, politesse et équité.

Non seulement, nous pouvons saluer le goût pour le travail de Fried, mais aussi sa fécondité et sa créativité. II occupait une position plutôt exceptionnelle en ce qui concerne le Fonds de Bloch, parce que le comité donnait, selon ses principes, des subventions aux groupes nationaux des Sociétés de la paix pour leur propagande pacifique dans leurs pays. Ainsi, le procès-verbal de la séance du 20 janvier 1906 enregistre que "le Comité a chargé exceptionnellement M. Fried de rédiger chaque année deux brochures de 24 pages environ dans le but spécial d'expliquer, de développer, de populariser le programme pacifiste de M. Jean de Bloch" et il précisait que le texte définitif lui serait soumis avant l'impression. En outre :

> Si M. Fried veut publier des travaux de polémique ou de politique ne rentrant pas dans le cadre indiqué ci-dessus, il aura, pour les frais de rédaction et de publication, à s'adresser, si bon lui semble, à la Société allemande ou autrichienne de la Paix, qui prendra à ce sujet toute décision qu'elle jugera utile dans la mesure de ses ressources.

Le Musée de la guerre et de la paix de Lucerne a aussi profité, à plusieurs occasions, du Fonds de Bloch. Le procès-verbal du 10 juillet 1903 en fournit un bon exemple :

> Le Comité a été saisi d'une question posée au BIP pour une démarche à faire auprès des Sociétés [de la paix] en vue de l'acquisition de deux des quatre tableaux exposés au Musée [...] par le peintre Ten Kate, qui désirerait les vendre. Le Bureau [du BIP] estimant qu'il n'y a pas lieu d'attendre un résultat favorable de cette démarche, le Comité [du Fonds de Bloch] charge M. Ducommun de voir auprès du Musée [...] si la chose ne pourrait pas se faire au moyen d'un prêt, d'un millier de francs par exemple, à M. Ten Kate, qui s'engagerait à ne pas retirer ses tableaux du Musée avant de l'avoir remboursé.

Dix jours plus tard, après que Ducommun s'était rendu à Lucerne auprès de la direction du Musée, le comité se mit d'accord sur un arrangement semblable, décidant qu'une somme de 2 000 francs au maximum serait avancée à l'administration du Musée par la Fondation de Bloch, à titre de prêt sans intérêts, remboursable une année après son versement. Le Musée ferait lui-même le prêt de cette somme au peintre M. Ten Kate à cette condition.[9]

Dans le même procès-verbal du 10 juillet 1903, on trouve un autre exemple des questions délicates dont le comité du Fonds de Bloch, donc largement Ducommun, devait s'occuper :

> Par l'intermédiaire de M^me^ Veuve de Bloch, M. d'Estournelles de Constant se recommande à la Fondation pour qu'elle l'aide à supporter les charges financières importantes que lui imposent la propagande active et les nombreuses démarches qu'il fait pour la cause de la Paix et de l'arbitrage international. M^me^ de Bloch, en transmettant cette demande, propose qu'il soit payé, à titre de subsides, à M. d'Estournelles de Constant 5 000 frs en 1903 et 5 000 frs en 1904.

La réponse de Ducommun est tout à fait typique, mais on peut s'étonner de sa spéculation sur le prix Nobel de la paix :

> Le Comité décide de faire observer à M^me^ de Bloch que la participation presque certaine de M. d'Estournelles de Constant au prix Nobel lui profitera plus que le subside proposé, qui serait d'ailleurs plus ou moins en désaccord avec le programme de la Fondation Jean de Bloch, lequel ne fait aucune mention de bonifications générales pour services rendus ; mais que pour le faciliter en attendant qu'il obtienne le prix Nobel, nous serions disposés à lui faire un prêt de 5 000 frs sans intérêt.[10]

Le Français n'accepta pas ce compromis. Dans une séance du comité en date du 13 octobre 1903, Ducommun rend compte d'une lettre de d'Estournelles de Constant qui relatait une conversation qu'il avait eue à Paris avec Henri de Bloch. Le fils du mécène défunt aurait exprimé le désir que les 5 000 francs soient payés à d'Estournelles de Constant à titre de subside et

---

[9] Quelques mois après la mort de Ducommun, Albert Gobat, son successeur au BIP et au comité de la Fondation de Bloch, proposa de venir en aide au Musée de Lucerne (qui était en difficulté à cause de l'affaire Gurowski) en prélevant une somme importante sur le capital du Fonds de Bloch ; séance du 6 mai 1907. Finalement, il fut décidé de souscrire à des actions prioritaires en faveur du Musée pour 20 000 francs ; séance du 25 avril 1908.

[10] Effectivement, d'Estournelles de Constant allait obtenir le prix Nobel de la paix, mais en 1909, en même temps qu'Auguste Beernaert.

couverts autant que possible par des économies sur le budget de l'exercice courant. Cette fois, le comité décida d'accepter cette solution ; d'ailleurs, Ducommun rapporta lors de la séance suivante, le 16 décembre, sa conviction que de telles économies seraient effectivement possibles.

Il est important de noter que Ducommun était beaucoup plus que l'administrateur de la Fondation de Bloch. En plus de toutes ses responsabilités, il a lui-même initié et exécuté divers travaux, constituant une partie du programme de la Fondation.

L'Exposition du BIP à l'Exposition universelle de 1900

Il importe de préciser ici que le musée projeté par Jean de Bloch à Lucerne avait été imaginé, en quelque sorte préfiguré, sous la forme d'une Exposition du BIP à l'Exposition universelle, organisée à Paris en 1900. Vraisemblablement, le concept d'une exposition mise sur pied à l'occasion de l'Exposition universelle a été suggéré pour la première fois en 1896 par Alfred H. Fried, l'un des plus grands propagandistes du mouvement de la paix de l'époque. Toutefois, il est intéressant de noter que l'idée de Fried avait déjà été conçue quelques années auparavant : une proposition d'établir un musée de la paix fut en effet soumise au 4e Congrès universel de la paix qui se tint à Berne du 22 au 27 août 1892. Elle émanait de la section belge de la Fédération internationale de l'arbitrage et de la paix, dans les termes suivants :

> Le Congrès invite les sociétés et les groupes pacifiques des divers pays à constituer, à leur intervention commune, un musée où seront réunis tous les objets et toutes les œuvres qui ont un rapport direct avec la guerre et la paix. Ce musée sera ambulant autant que possible, de manière à pouvoir figurer dans les expositions universelles.[11]

Pour revenir à Fried, il lança son idée dans une lettre envoyée à Elie Ducommun, le 30 juillet 1896, c'est-à-dire quelques semaines avant l'ouverture du 7e Congrès universel de la paix tenu à Budapest :

> Wenn es noch möglich wäre, möchte ich folgenden Antrag für den Congress in Vorschlag bringen : "Der Congress wolle beschliessen, dass sämtliche Friedensgesellschaften der Welt gemeinsam auf der Pariser Weltausstellung 1900 in würdiger Weise als Aussteller erscheinen sollen, und wolle der Congress eine Internationale Commission ernennen, die dem nächsten

[11] *Ordre du Jour* du IVe Congrès universel de la Paix, Berne, le 21 juillet 1892, pp. 10-11, section VIII : Propagande, Sous-section H : Emblème et musée de la Paix, 157/1.

> Congress Vorschläge über die Art und Ausführung der Betheiligung zu machen habe". Begründen möchte ich diesen Antrag, dass eine so eminent friedensfreundliche Action, wie eine Weltaustellung, und noch dazu eine Weltausstellung, die die Brücke zu einem neuen Jahrhundert bilden soll, von den Vertretern der Friedensidee nicht ungenützt vorübergehen darf. Ein "Pavillon de la Paix" auf der Pariser Ausstellung dürfte nicht nur den gewiss sehr reichhaltigen Ausstellungsobjecten der Krupps und Maxims ein Gegengewicht bilden, ein solcher Pavillon, der einen Ueberblick über die gesamte Friedenspropaganda bieten würde, und der durch Kunstwerke aller Länder geschmückt sein würde, müsste auch eine nicht zu unterschätzende Propaganda für unsere Bewegung abwerfen, zumal die französische Regierung gewiss gerne die Gelegenheit ergreifen wird, ihre friedensfreundlichen Absichten durch Einräumung eines hervorragenden Platzes für solch einen Friedenspavillon zu documentieren. Die Monarchen, die die französische Ausstellung von 1900 besuchen werden, dürften in diesem Pavillon einen Anhaltspunkt über Ziele und Thätigkeit der Friedensbewegung erhalten.[12]

Cinq mois plus tard, Ducommun recevait une proposition semblable de la part de Ferencz Kemény, le secrétaire général de la Société hongroise de la paix :

> Vous aurez la bonté, n'est-ce-pas, de rédiger et d'insérer dans la *Correspondance* en deux lignes l'idée que je vais vous annoncer dans les termes suivants : "C'est avec une grande satisfaction que je lis dans les *Actes Organiques* de l'Exposition de 1900 à Paris, que parmi les 18 groupes, le premier s'occupe de l'Education et le dernier de l'Armée et de la Marine. Cette petite découverte m'encourage à proposer dès à présent la participation aussi complète que possible du Bureau International de la Paix à l'Exposition susdite.
>
> Notre Bureau servirait d'intermédiaire à toutes les Sociétés de la Paix au monde et se chargerait de l'arrangement uniforme de l'Exposition de la Paix. La fin de notre siècle est l'occasion par excellence pour démontrer au monde civilisé l'ensemble de nos efforts et de nos résultats. Et pour que le succès soit complet l'on ne peut commencer assez tôt et l'on ne saurait suffisamment traiter ce sujet pour en connaître tous les côtés. Du reste le prochain Congrès de la Paix aura le loisir et le devoir de s'en occuper profondément".[13]

On peut applaudir aux propositions de Fried et Kemény qui, comme nous le verrons, allaient se réaliser, bien que de façon modeste. Récemment le monde avait commencé un nouveau siècle. Est-ce que c'est l'histoire

[12] BIP, 155/1.

[13] Lettre du 24 décembre 1896, BIP, 155/1.

sanglante et meurtrière du siècle finissant qui a fait que le thème de la paix ait été, par contre, peu mis en évidence, dans les manifestations qui célébraient le nouvel âge dans le monde entier ?

Il semble que Ducommun ait consenti aux suggestions de Fried et Kemény, bien qu'il n'ait pas déféré à la demande du Hongrois de publier sa notice. En effet, le compte rendu du Congrès de Budapest contient un rapport intitulé « Participation à l'Exposition universelle de 1900 à Paris ». Aux pages 51-53, nous y lisons :

> La *Société française pour l'arbitrage entre nations* propose que les Sociétés de la Paix s'entendent pour participer à l'Exposition universelle de Paris en 1900 par une exposition collective. A cette question pourra se relier une idée émise par M. Kemény, de Budapest, pour qu'on étudie les rapports entre la Paix et les Arts, la Paix devant encourager les Arts et les Arts devant contribuer à la propagande pacifique.

Le rapport relate ensuite les interventions de plusieurs interlocuteurs concernant une résolution proposée par Gaston Moch qui est, finalement, adoptée sous la forme suivante :

> Le Congrès invite les Sociétés de la Paix des divers pays à s'entendre entre elles pour constituer dans chaque pays une Commission d'étude ou un Secrétariat spécial, en vue de rechercher, d'accord avec le Bureau français et les Sociétés françaises de la Paix, les moyens de préparer leur participation à l'Exposition de 1900. Les délégués de ces Commissions formeront au prochain Congrès une Commission spéciale, à laquelle ils pourront fournir des renseignements permettant d'entreprendre utilement, l'an prochain, la préparation de cette Exposition. "Il est recommandé de ne pas s'écarter des idées conçues dans un but bien déterminé de propagande".

Cette résolution figurait effectivement au *Programme provisoire* du 9e Congrès universel de la paix, dressé par Ducommun le 20 mars 1898.[14] Ce Congrès prévu à Lisbonne n'a pas eu lieu, mais une assemblée générale des Sociétés de la paix tenue à Turin adopta la même résolution.

La réalisation de l'idée de l'Exposition de la paix était le résultat d'une collaboration étroite entre Moch et Ducommun qui est documentée dans une correspondance volumineuse tout au long des trois dernières années du XIXe siècle. Ducommun s'occupait, entre autres, d'obtenir le consentement du commissaire suisse, Gustave Ador, afin que l'Exposition du BIP soit admise dans la section suisse de l'Exposition universelle, étant donné le fait que des expositions privées n'étaient pas admises et que seule des

[14] BIP, 155/1.

expositions nationales étaient prévues. Dans les lettres de Moch et Ducommun, on trouve de nombreux croquis suggérant des manières d'économiser l'espace disponible pour l'Exposition de la paix. Sans doute, cette question était devenue encore plus difficile qu'on ne l'avait pensé après l'échec des expositions proposées par le colonel Bircher et Jean de Bloch. Je ne suis pas sûr qu'il s'agisse ici d'une exposition combinée, ou bien de deux expositions distinctes. Certes, nous savons que de Bloch n'a pas obtenu l'autorisation de construire un grand pavillon dans lequel il avait l'intention de démontrer à un très large public sa théorie de la guerre future. A ce sujet, Moch écrivait à Ducommun :

> Je tiens autant que vous à caser non seulement l'exposition Bircher, mais encore à ce que M. de Bloch pourra nous passer d'autre. Vous savez quel regret j'ai de l'idée du projet de Bloch, qui m'intéressait tant personnellement, puisque j'étais délégué par M. J. de Bloch pour diriger cette grosse affaire.[15]

Le 4 avril 1900, Moch écrivait à Ducommun :

> Je continue à échanger des dépêches avec M. de Bloch. Je pense qu'on pourrait l'installer dans le compartiment [...].

Et quelques jours plus tard :

> Il est bien heureux que vous n'ayez pas pris le train pour venir inaugurer notre exposition.
>
> Vous devez nous croire à peu près installés, et nous n'avons pas encore commencé ! Notre Palais est encore entre les mains des peintres [...] De Bloch vient [...] de m'envoyer 500 fr. (montant des honoraires d'un article sur la guerre sud-africaine, que lui avait demandé une revue américaine). Il m'avait promis dans le temps 3 000 ou 4 000 exemplaires d'une de ses brochures, à distribuer, et je sais que nous pouvons encore éventuellement compter sur sa bourse. Outre l'intérêt que présentent ses travaux (il n'a pas son pareil pour établir des graphiques intéressants), vous voyez que nous avons tout lieu de chercher à lui être agréable ![16]

Il ajoute dans un post scriptum : "Je me propose de faire [...] un catalogue – très concisément explicatif – de notre exposition. Ne croyez-vous pas qu'il serait intéressant d'en faire une sorte de numéro supplémentaire de la *Correspondance* ?"

[15] Lettre du 5 février 1900, BIP, 155/2.

[16] Lettre du 13 avril 1900.

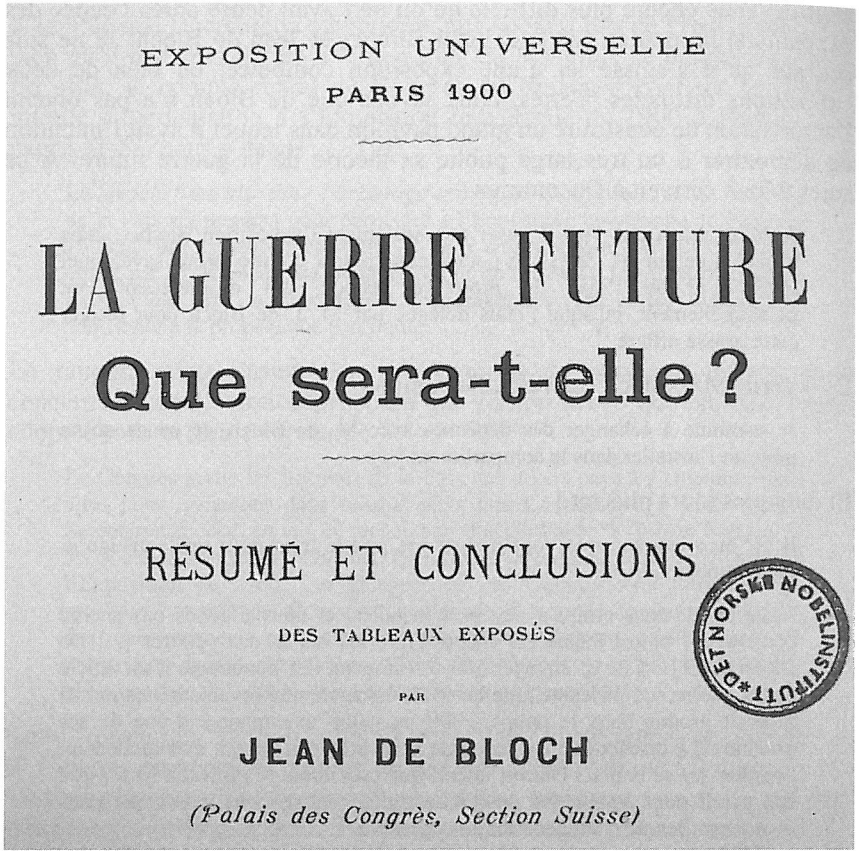
EXPOSITION UNIVERSELLE
PARIS 1900

LA GUERRE FUTURE
Que sera-t-elle?

RÉSUMÉ ET CONCLUSIONS
DES TABLEAUX EXPOSÉS
PAR
JEAN DE BLOCH
(Palais des Congrès, Section Suisse)

NOBELINSTITUT*OSLO*NORGE

En plus de ses contacts, parfois journaliers, avec Moch lors de la longue période des travaux préparatoires, Ducommun entretenait également une correspondance avec un grand nombre de ses collègues et amis pacifistes partout dans le monde, afin d'obtenir des éléments d'information et des objets pour l'Exposition du BIP. Quelquefois, une telle démarche s'avérait fastidieuse. Pour ne citer qu'un exemple, Ducommun s'adressa à Bertha von Suttner, l'informant qu'on avait l'intention d'exposer à Paris, parmi les ouvrages pacifistes, les diverses éditions de *Die Waffen nieder!*: "Nous vous serions extrêmement reconnaissants de bien vouloir nous laisser savoir dans quelles langues il a été traduit et chez quels éditeurs nous pouvons nous le procurer".[1]

En réponse, la baronne lui envoya une petite note dans laquelle elle énumérait une douzaine d'éditions (en dix langues différentes) de son fameux roman. Ensuite, Ducommun envoya des lettres aux maisons d'éditions afin d'obtenir un exemplaire de chaque édition. On peut constater qu'il réussit dans cette entreprise parce que, d'après le catalogue de l'Exposition, treize éditions originales et traductions du roman furent exposées. La fermeté et l'ardeur de Ducommun sont révélées par le fait que, deux mois plus tard, il s'adressait de nouveau à la baronne, après que Fredrik Bajer lui avait communiqué l'impossibilité de lui procurer une copie de l'édition danoise qui, à l'époque, avait paru seulement comme feuilleton.[2]

Malheureusement, Bertha von Suttner ne put pas l'aider. Cet exemple (et il y en a plusieurs autres) montre qu'en plus de toutes ses autres tâches et responsabilités comme secrétaire général du BIP, Ducommun n'hésitait pas à mettre la main à la pâte afin que l'Exposition de la paix soit un succès.

Le catalogue proposé par Moch vit effectivement le jour, mais après un délai de plusieurs mois. Ducommun s'occupa de son impression et de sa distribution. Comme Moch l'avait suggéré, le catalogue fut annexé au numéro du 10 septembre 1900 de la *Correspondance bi-mensuelle*.[3] L'article principal dans le numéro précédent était un aperçu de l'Exposition, suscité par la nouvelle que le BIP venait d'obtenir un grand

---

[1] Lettre du 3 février 1900, dans laquelle Ducommun précisait: "Nous possédons les éditions française, anglaise et romanche"; BIP, 155/6.

[2] Lettre de Ducommun à von Suttner du 31 mars 1900; voir aussi la déclaration de Bajer du 22 février 1900.

[3] Voir la note de Ducommun dans le volume 5, n° 17, p. 87.

prix à Paris pour cette manifestation.[4] Moch avait averti Ducommun par une dépêche et, dans une lettre du 22 août, il confirmait l'information précisant que c'était la plus haute récompense de l'Exposition universelle de Paris. Il ajoutait : "C'est un résultat dont nous pouvons être heureux. Ne pensez-vous pas, comme La Fontaine et moi, qu'il serait bon, pour la propagande, de mettre dorénavant, sur le papier et les enveloppes du Bureau, l'inscription : *Grand Prix* [...]". Dans la même lettre, il indiquait qu'il n'avait pas réussi à finir pour le jour convenu la révision du catalogue qui exigeait quantité de corrections et d'additions. Bien qu'une telle inscription figure en tête de la couverture et de la page du titre du *Catalogue*, Ducommun ne suivit pas la suggestion de Moch.

Pour un grand nombre de visiteurs, le catalogue parut trop tard, après leur visite. Dans une lettre du 3 mai 1900, Moch avait informé Ducommun :

> Nous sommes admirablement situés à l'entrée du palais. Dès la porte, tout le monde sera attiré par votre drapeau, qui est suspendu au fond, à 8 mètres de hauteur. Et nous pouvons compter certainement sur une foule de visiteurs. Il y en a déjà plus que je ne voudrais, au milieu de notre désordre.

Il exprimait le vœu de rejoindre Ducommun à Berne, le 15 du même mois, pour rendre compte au Bureau de l'état de leur installation qui devait être prochainement achevée.

Il rappelait aussi à Ducommun qu'il attendait toujours certains envois, comme celui de Evans Darby, et de Jean de Bloch. Non seulement le délai d'arrivée de plusieurs objets posait problème, mais également la présence même de certains d'entre eux. Parlant du colonel Bircher, il se plaignait :

> Il nous avait envoyé en effet un attirail invraisemblable de vieilles armes, dont nous ne pouvions vraiment pas nous encombrer.

Un des premiers visiteurs, on ne s'en étonne pas, fut Fried. Dans le numéro du 18 juin 1900 de sa *Friedens-Warte*, il publia un article très intéressant avec ses impressions. Nous le citons :

"Die Friedensabtheilung auf der grossen Pariser Weltschau ist nicht im grossen Stile, sie ist nicht so eindrucksvoll, nicht so mächtig, so in die Augen springend, wie der werkthätige Friedensfreund sie wohl wünschen würde, aber sie ist.

[4] Volume 5, n° 16, 25 août 1900, p. 83.

Sie ist – und zum ersten Male tritt die Friedensbewegung als Ausstellerin bei einer Weltausstellung auf den Plan. Freilich, – der Palast der Land- und Seeheere ist grösser und eindrucksvoller, als diese kleine Friedensabtheilung ; er fallt in die Augen und zieht die Besucher heran. Diesem Palast gegenüber erscheint die Friedensausstellung, wie die armselige Hütte eines Tagelöhners gegenüber dem Palaste eines amerikanischen Milliardärs. Nun seitdem der Hirtenknabe David den Riesen Goliath erschlagen, findet man solchen ungleichen Verhältnissen gegenüber immer noch einen Trost. Was mich mehr bedrückte, als ich diese kleine Friedensausstellung besichtigte, war die Thatsache, dass andere sociale Bewegungen und Gesellschaften, wie das rothe Kreuz, das blaue Kreuz etc., viel repräsentabler auf der Weltschau erschienen. Dies liegt zum Theile an der grossen Lässigkeit vieler Friedensgesellschaften, zum Theile an dem Mangel eines Finanzgenies das unsere Bewegung aus dem seichten Fahrwasser herauszubringen im Stande wäre. Die mächtigere Gestaltung der Friedensbewegung ist im letzten Grunde immer nur eine Finanzfrage. Mit Schmerzen habe ich es bemerkt, dass die deutsche Friedensgesellschaft mir ihren 70 Ortsgruppen auf dieser Ausstellung des Berner Bureaus gar nicht vertreten ist. Welch reiches Material hätte die deutsche Friedensgesellschaft zusammenstellen können, wie schön ware es gewesen gerade in Paris zu demonstrieren, dass es in Deutschland eine grosse weitverzweigte Friedensgesellschaft giebt, die viele tausende Mitglieder hat. Dass dies nicht geschehen, ist ein nicht gut zu machendes Versäumniss.

Nachdem ich meinem Bedauern Ausdruck verliehen dass die Friedensausstellung nicht grösser ist, nicht wuchtiger, kann ich nicht umhin den Ausstellern, das ist dem Berner Bureau (und wir Eingeweihte wissen, dass sich hinter diesem Berner Bureau nur ein Mann mit nur zwei Händen befindet) und vor allen Dingen dem Pariser Vertreter des Berner Bureaus Herrn Gaston Moch, dem die ganze Organisationsarbeit oblag Anerkennung für ihr mühevolles Werk zu zollen, und Dank zu sagen, dass es ihren Anstrengungen überhaupt möglich wurde, die Friedensbewegung in Paris den Besuchern der Ausstellung vor Augen zu führen. Gerade weil die Mittel fehlten, und weil die Friedensgesellschaften nicht in wünschenswerther Weise das Werk unterstützten ist das was zusammengekommen ist im höchsten Grade anerkennenswerth.

Die Lage der Friedensausstellung ist eine sehr günstige. Sie befindet sich in den Parterreräumen des Musée d'économie sociale, gleich dem Haupteingang gegenüber. Niemand der diese Abtheilung betritt kann die Friedensausstellung übersehen. Da sich im Obergeschoss dieses Musée social die Säle für die ca. 200 Congresse befinden, ist die Annahme berechtigt, dass

sehr viele Personen, die sich sonst nicht für sociale Oekonomie besonders interessieren, diesen Raum betreten werden. Die grosse Wand die die Friedensausstellung einnimnt, wird durch zwei Querwände in drei Räume getheilt. Im Mittelraum befinden sich Schränke mit der Bibliothek, in der die Friedenslitteratur der letzten Jahre, freilich ohne Anspruch auf Vollständigkeit zu machen, Ausstellung fand. Interesse erregt dabei das ca. 18 Quartbände starke Werk, das die Regesten und Acten des Alabamaschiedsgerichtes enthält. An Volumen schliesst sich diesem bänderreichen Friedenswerke nur noch das v. Bloch'sche Werk an, das in deutscher und französischer Ausgabe vertreten ist. Der Bertha von Suttner'sche Roman *Die Waffen nieder!* ist in allen Uebersetzungen vorhanden, die von diesem Friedensbuche veranstaltet wurden. Wenn ich nicht irre, sind vierzehn Sprachen vertreten".

Fried donne plus de détails sur les autres objets dignes d'intérêt. Puis il ajoute :

> Die Pièce de résistance der Friedensausstellung war zur Zeit, als ich diese besichtigte noch nicht ausgestellt. Es ist dies die Ausstellung des Staatsraths von Bloch. Ich hatte jedoch Gelegenheit Excellenz von Bloch im Westminsterhotel in Paris inmitten eines grossen Stabes von Mitarbeitern bei der Vorbereitung seines Ausstellungsobjectes beobachten zu können. Es handelt sich um die Darstellung des Zukunftskrieges und seiner Wirkungen, die von Bloch auf vierzig je ein Meter und achtzig Centimeter hohen ca. 90 Centimeter breiten Tafeln durch Bilder und erläuternde Worte zur Ausstellung bringen wird. Diese vierzig Tafeln werden in drehbaren Rahmen ihre Aufstellung in der Mitte der Friedensausstellung erhalten.[5]

Grâce au catalogue, nous avons une bonne idée du contenu de l'Exposition et de la façon dont elle était organisée. Comptant 28 pages, sans aucune illustration, il consiste en une liste détaillant 476 objets exposés, divisée en dix-sept catégories. La grande majorité des objets sont des ouvrages, des périodiques, ainsi que des documents relatifs à la paix et au mouvement pacifiste, à des guerres passées, au droit international et à l'arbitrage, à la Conférence de La Haye, à la guerre des Boers.

Ces quelques pages sont preuves qu'Elie Ducommun, en sa capacité de secrétaire-général du BIP, a fidèlement et avec zèle exécuté les disposisions testamentaires de Jean de Bloch et, de plus, a fait des grands efforts pour stimuler la propagande pacifique par des images et expositions, tout à fait d'accord avec les intentions du fondateur du Musée.

---

[5] « Von der Pariser Weltausstellung », pp. 94-95, dans *Die Friedens-Warte*, vol. 2, n° 24, 18 juin 1900.

THE NORWEGIAN NOBEL COMMITTEE AND ELIE DUCOMMUN 1903-1906

by Anne Cecilie KJELLING [1]

The background for this paper is Elie Ducommun's shared Nobel Peace Prize in 1902. In the following years, until his death in 1906, there were three different links between him and the Nobel Committee: his nominations of candidates for the Nobel Peace Prize, his letters to the Nobel Committee and the Nobel Institute, and his involvement in the peaceful dissolution of the union between Norway and Sweden. I will treat them in this order.

Nominations

Being a Nobel Peace Prize laureate gave Ducommun the opportunity to nominate candidates for future awards, according to the *Statutes* of the Nobel Foundation.[2] He used this right all four years, nominating one candidate in 1903, two in 1904, one in 1905, and two in 1906.[3]

In 1903 Elie Ducommun nominated Bertha von Suttner in a long letter [4] dated January 15, 1903 – well before the deadline for nominations, February 1 :

> In my capacity as Nobel Peace Prize laureate for 1902, I take the liberty of using the right to nominate conferred on me by the Statute, and to earnestly recommend to your goodwill for the awarding of the prize on December 10 1903, to Madame Baroness Bertha von Suttner, whose merits for the cause of peace are considerable and have been recognized for a long time.
>
> The services which Madame von Suttner has rendered up to now to this cause date from the period before the publication of her admirable *Lay*

---

[1] Head Librarian, the Norwegian Nobel Institute.

[2] Nobelstiftensen, *Grundregler og særskilte bestemmelser. Officiel oversættelse til norsk*, Kristiania, 1901. Here, 'Foreløbige regler angaaende forslagsretten til Nobels fredspris fastsat af den norske Nobelkomité I henhold til grundreglenes § 7', § 1, 7, p. [22].

[3] Archive of the Norwegian Nobel Committee at the Norwegian Nobel Institute, Oslo.

[4] I am working from handwritten letters and there may be mistakes in my deciphering of Ducommun's handwriting.